

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Côte-d'Or



Réunion des directeurs

Circonscription de Chenôve
Rentrée 2021 / 2022



ORDRE DU JOUR

- Introduction : quelques éléments de politique générale
- Présentation de la nouvelle équipe de circonscription
- Bienvenue aux nouveaux directeurs
- Organisation du secrétariat
- Le rôle de directeur
- Le statut de directeur
- Le référent départemental directeur
- Communication en cas d'urgence
- Organisation du service des enseignants
- Les APC
- Les PIAL
- Les missions des conseillers pédagogiques
- Le CAFIPEMF
- Le protocole sanitaire
- Actualisation du programme en maternelle
- Les formations
- L'EPS
- Les projets numériques



ELEMENTS DE POLITIQUE GENERALE

« Nous avons sauvé les enfants dans les flammes »
« L'école est le lieu de l'incarnation de la République »

Jean-Michel Blanquer

Effort de toutes et de tous pour maintenir la scolarisation durant l'année scolaire 2020/2021 : reconnaissance, remerciements et respect.

2 objectifs fondamentaux :

- Réussite des élèves
- Justice sociale

Grands défis :

- Lutter contre les effets de la crise sanitaire
- Maitrise des fondamentaux
- Prise en compte de la diversité des élèves
- Défendre les valeurs de la République

Conclusions du Grenelle :

- Personnalisation de la carrière
- Esprit d'équipe



L'équipe de circonscription

Elodie PASTEUR, IEN

Nathalie Leduc
Secrétariat : **03.45.21.52.06**
ien.chenove@ac-dijon.fr

ERUN
Régis Joyeux

CPC
en cours de
recrutement

CPC
Dominique Parizot-
D'Hooge

Coordonnateur REP +
Jean-Marc Réty

Formatrice académique
REP +
Vanessa Châteaux

Enseignante référente
Isabelle Pottier

Coordonnatrice PIAL
Longvic - Quetigny
Marie-Pierre Albert

Coordonnatrice PIAL
Chenôve
Isabelle Pottier



Bienvenue aux nouveaux directeurs

- **Claudine BIANCHI, EE Porte d'Or, Marsannay-La-Côte**
- **Paul MARIOTTE, EM Jules Ferry, Chenôve**
- **Fabrice BINON, EE Carraz, Longvic**

Organisation du secrétariat

■ Horaires

Lundi	8 h 15 – 12 h	13 h 30 - 17 h 30
Mardi	8 h 15 – 12 h	13 h 30 - 17 h 30
Mercredi	8 h 15 – 12 h	
Jeudi	8 h 15 – 12 h	13 h 30 - 17 h 30
Vendredi	8 h 15 – 12 h	13 h 30 - 17 h 30

■ Remplacement

■ Absences et justificatifs

■ Communication par messagerie académique uniquement

■ Reconduction de la lettre InfoCirco

■ 2 formulaires reconduits :

■ Demande d'autorisation exceptionnelle d'absence

■ Déclaration d'accident : enquête BAOBAC

Le rôle de directeur

Loyauté

Le directeur est représentant de l'IEN et de l'institution sur le terrain

Pas de prises de positions sur des sujets sensibles

Ni personnelles ni d'équipes

Avertir IEN en cas de dérapage possible

Rendre compte

Le statut de directeur

Les décharges

Circulaire du 2-4-2021 : régime des décharges de service des directeurs d'école. Elle s'applique à compter de la rentrée scolaire 2021. La circulaire n° 2014-115 du 3 septembre 2014 relative aux décharges de service des directeurs d'école est abrogée à cette même date.

Nombre de classes	1	2	3	4 à 7	8	9 élém ou prim	9 mater	10	11	12	13 élém ou prim	13 mater	14 et plus
Décharge actuelle	4 j/an	10 j/an	0,25	0,33		0,50					1		
Décharge rentrée 2021	6 j/an	12 j/an	0,25	0,33	0,50	0,50				0,75	1		

8
jours

18
jours

Particularité en Côte
d'Or pour cette
année scolaire



Le statut de directeur

Les formations

Cf. Courrier DASEN du 6 novembre 2020

Circulaire du 5 août 2020

2 jours de formation Soit 12 heures d'animations pédagogiques	3 heures de réunion de travail et/ou d'information avec l'IEN
	3 heures d'ateliers entre pairs définis par l'IEN autour d'une thématique
	2 x 3 heures d'apports sous forme de webinaires



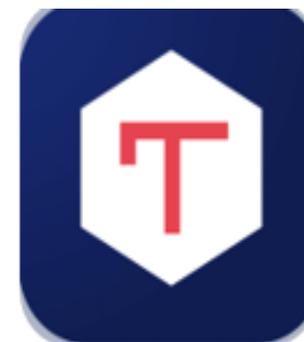
Organisation des APC et service des directeurs

Circulaire du 2-4-2021 modifiant le [BOEN 32 du 4 septembre 2014](#) - Décharges des directeurs d'école sur le service de trente-six heures consacrées aux activités pédagogiques complémentaires (APC) :

Nombre de classes de l'école	Décharge sur le service d'APC (36 h)
1 à 2	6 h
3 à 4	18 h
5 et au-delà	36 h

Le tableau de service adressé par le directeur de l'école à l'inspecteur de l'éducation nationale chargé de circonscription précise les modalités d'application de cette décharge.

Communication : Tchap des directeurs



Cercle de communication pour tous les directeurs, ERUN et IEN

Informations rapides

Non obligatoire

Chat professionnel, **avec votre adresse mail académique**

REFERENT DIRECTEUR ACADEMIQUE DSDN21

Contact : GREGOIRE Jean-Jacques

tel : 03 45 62 75 13

courriel : referentdirecteur21@ac-dijon.fr

ACCOMPAGNER Les directrices et directeurs dans la résolution des problématiques liées :

- ⇒ Au climat scolaire
- ⇒ A la lutte contre l'absentéisme
- ⇒ À la relation avec les familles
- ⇒ À la promotion des valeurs de la République
- ⇒ Aux priorités éducatives nationales
- ⇒ À la prise de fonction

ORIENTER les directrices et directeurs vers :

- ⇒ Les services compétents de la DSDEN
- ⇒ Les personnels ressources de circonscriptions
- ⇒ Les partenaires institutionnels
- ⇒ Les partenaires associatifs
- ⇒ Les ressources institutionnelles
- ⇒ Des ressources reconnues

RELAYER les difficultés rencontrées par les directrices directeurs au sujet :

- ⇒ Des différentes tâches administratives
- ⇒ De la communication avec les partenaires
- ⇒ De l'évolution de leurs missions et de leur statut

INFORMER Les directrices et directeurs

- ⇒ Des nouvelles ressources d'information disponibles
- ⇒ Des nouveaux outils de diffusion et de l'information et d'aide à la direction

FORMER les directrices et directeurs

- ⇒ Participation aux actions de formation initiale et continue



Communication en cas d'urgence

En cas de situation d'urgence :

Mail : insp.chenove@ac-dijon.fr + mail circo

Tel : 06 03 59 53 54

Informations administratives

Effectifs de rentrée
02/09 avant midi

Mise à jour ONDE

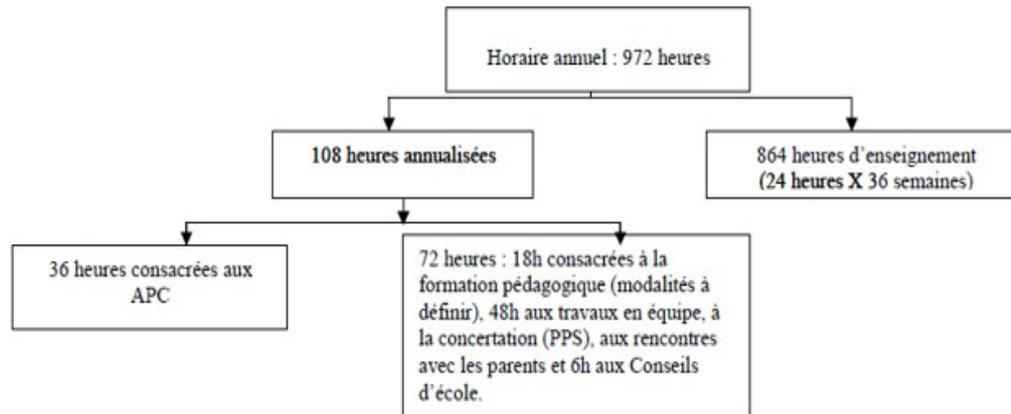
- Vérifier le nombre global d'élèves
- Le nombre d'élèves non répartis
- Le nombre d'élèves en doublon
- Le nombre d'élèves admis et non acceptés

LSU

Elections de parents d'élèves
8 octobre 2021

Mail circo pour
modifications
d'effectifs ou de
prévisions durant
l'année

Organisation du service des enseignants



- Fiches de liaison à tenir :
- Calendrier prévisionnel des réunions
 - Tableau individuel des 108 heures

108 h	OBLIGATIONS DE SERVICE	ORGANISATIONS
36 h	Activités pédagogiques complémentaires (APC) organisées dans le cadre du projet d'école, par groupes restreints d'élèves. Dans la lettre du 26 avril 2018, Jean-Michel Blanquer précise que « l'heure hebdomadaire d'activités pédagogiques complémentaires (APC) sera désormais spécifiquement consacrée aux activités de lecture et de compréhension ».	<i>Groupes restreints Dispositifs d'aide de prévention et de remédiation Mettre en œuvre un apprentissage personnalisé, apporter un accompagnement différencié adapté</i>
48 h	Concertations Travaux en équipes pédagogiques.	<i>Conseils maîtres, cycles, Liaisons inter-degré (CEC), inter-cycle (Liaison GS/CP) Relations avec les parents, élaboration des PPRE/PAP...</i>
6 h	Participation aux conseils d'école obligatoires.	<i>Une fois par trimestre</i>
18 h	Formation continue sur la maîtrise des fondamentaux du cycle 1 au cycle 3	<i>L'IEN transmet aux écoles le calendrier des formations pédagogiques</i>

Circulaire
25/08/2020
Directeurs
d'école



Les APC

- **1 heure hebdomadaire**
- En maternelle : maîtrise de la langue orale ou découverte de l'écrit
- En élémentaire : maîtrise du langage et lecture sous forme d'ateliers ou de clubs de lecture.
- 45 mn à 1h00
- **Points de vigilance :**
 - **Respect de la pause méridienne supérieure ou égale à 1h30 ;**
 - Vigilance apportée au caractère d'accessibilité des APC, pour tous les élèves sur l'année scolaire ;
 - Pluralité et adaptation des propositions pédagogiques en fonction des besoins des élèves et des ressources disponibles ;
 - Constitution des groupes, qui peuvent être hétérogènes
- **Organisation à transmettre à l'IEN pour validation avant le 29/09,**

Aménagements de scolarisation pour les 3 ans

**Aménagements
uniquement à la
demande expresse des
parents**

Avis du directeur et
décision finale de
l'IEN

Décret 02/08/19 :
2 jours pour transmettre
à IEN
15 jours IEN pour
répondre

Quand avis directeur
favorable,
aménagement peut se
mettre en place
temporairement

À renvoyer rapidement à la circo

Les PIAL (Pôles Inclusifs d'Accompagnements Localisés)

- **Points de nouveauté :**
- Affectation des AESH au niveau départemental dans chaque PIAL : carte départementale des PIAL (20)
- Affectation au sein des écoles et des établissements par l'équipe de pilotage du PIAL
- Pour la circonscription, 3 PIAL

- arrête les emplois du temps des AESH
- détermine la quotité horaire de leurs interventions auprès des élèves concernés à partir des notifications

Apporte de la souplesse
gestion de proximité

Les PIAL (Pôles Inclusifs d'Accompagnements Localisés)

<u>Pial</u> CHENOVE		Tête : Collège Le Chapitre / Circonscription de CHENOVE
		Pilote : LOUALI <u>Abdelbasset</u> Co-pilote : PASTEUR <u>Elodie</u>
Coordonnateur		
POTTIER Isabelle Enseignante référente 07 89 98 59 23 Ce. <u>referentash21-</u> <u>chenove@ac-dijon.fr</u>	Collège Le Chapitre 1, <u>bd</u> Maréchal De <u>Lattre</u> BP 191 21 304 CHENOVE CEDEX 03 80 52 60 40 0211225t@ <u>ac-dijon.fr</u>	
AESH-référente		
DE ROJAS Gaëlle <u>gaelle.de-rojas@ac-dijon.fr</u>	Collège La Croix des Sarrasins Rue de la Vigne <u>Jeanneton</u> 21 130 AUXONNE 03 80 37 34 71 0211452p@ <u>ac-dijon.fr</u>	

Les PIAL (Pôles Inclusifs d'Accompagnements Localisés)

Pial QUETIGNY	Tête : Collège J. Rostand - QUETIGNY / Circonscription de CHENOVE
	Pilote : BELLE Fabien Co-pilote : PASTEUR <u>Elodie</u>

La mise à jour des directeurs/trices d'école se fera ultérieurement.

Coordonnateur	
ALBERT Marie-Pierre Directrice d'école 03 80 31 78 73 0211789f@ac-dijon.fr	EM Paul <u>Emile</u> Victor 4, rue de Verdun 21 600 LONGVIC 03 80 31 78 73 0211789f@ac-dijon.fr

AESH-Référente	
<u>ROGALSKI Eléonore</u> Eleonore.rogalski@ac-dijon.fr	Collège Clos de Pouilly 19, rue Henri <u>Farman</u> BP 81 21 000 DIJON 03 80 74 44 74



Les PIAL (Pôles Inclusifs d'Accompagnements Localisés)

Pial BROCHON	Tête : Lycée S. Liégeard - BROCHON / Circonscription de Dijon Sud
	Pilote : BRASSAC Philippe Co-pilote : RAQUIN Olivier

Coordonnatrice	
AUBOUY Louise-Marie Directrice d'école 03 80 34 33 22 0210946p@ac-dijon.fr	Ecole élémentaire Gaston Roupnel Rue Jacques Bazin 21 220 GEVREY CHAMBERTIN 03 80 34 33 22 0210946p@ac-dijon.fr

AESH-référente	
DE ROJAS Gaëlle gaelle.de-rojas@ac-dijon.fr	Collège La Croix des Sarrasins Rue de la Vigne Jeanneton 21 130 AUXONNE 0211452p@ac-dijon.fr 03 80 37 34 71

Les PIAL (Pôles Inclusifs d'Accompagnements Localisés)

Rôle du directeur d'école

▪ Accueil / prise de poste des AESH

- Guides d'accueil des AESH

Circulaire ministérielle 2019-088 du 5 juin 2019 (courrier envoyé aux directeurs/directrices d'école à la rentrée 2019) :

- ▢ 1 guide d'accueil destiné aux AESH
- ▢ 1 guide d'accueil pour les directeurs d'école

- Temps d'accueil par le directeur de l'école

- Documents à remettre à l'AESH

- ▢ L'EDT de l'AESH et l'EDT des élèves accompagnés
- ▢ Le livret d'accueil des AESH
- ▢ La liste des élèves en situation de handicap à accompagner (noms, photos, classes, besoins, parcours scolaire de l'élève jusqu'à présent)
- ▢ Le projet d'école
- ▢ Le règlement intérieur de l'école
- ▢ La liste des enseignants et AESH présents dans l'école (noms, photos, classes gérées)

- ▢ **Le document de mise en œuvre du PPS**

Les PIAL (Pôles Inclusifs d'Accompagnements Localisés)

Rôle du directeur d'école

▪ L'EDT des AESH

L'emploi du temps des AESH est élaboré par le directeur d'école pour l'accompagnement des élèves au sein de l'école. Dans le cadre du PIAL, le coordonnateur est chargé de gérer les EDT des AESH au sein du PIAL. L'EDT doit être respecté scrupuleusement afin de lui permettre d'accomplir son service auprès de tous les enfants dont il a la charge.

- Absence de l'élève
- Absence de l'enseignant
- Absence de l'AESH

➔ Note de Service à paraître Spéciale PIAL avec annexes

➔ 2 réunions d'accueil et d'information destinées aux AESH :

➔ PIAL Chenôve : mercredi 15 septembre de 14h à 15h30

➔ PIAL Longvic-Quetigny : mercredi 15 septembre de 10h30 à 12h

Les PIAL (Pôles Inclusifs d'Accompagnements Localisés)

Rôle du directeur d'école

Le temps de travail des AESH

Quotité du contrat	Volume horaire annuel en heure <i>arrondi à l'entier inférieur</i>	volume horaire sur 36 semaines (temps dédié à l'accompagnement de l'élève) <i>arrondi à l'entier inférieur</i>	Soit un volume horaire hebdomadaire de (base 100)	Soit un volume horaire hebdomadaire de (en heures)
contrat à 100 %	1593	1401	38,9	38h54
contrat à 80%	1271	1116	31	31h00
contrat à 70%	1110	974	27,07	27h04
contrat à 62%	982	862	23,95	23h57
contrat à 60%	950	834	23,17	23h10
contrat à 57%	901	791	21,97	21h58
contrat à 50%	789	692	19,24	19h14

LES HEURES CONNEXES

Quotité de travail	Temps complémentaire et connexe (hors temps dédié à l'accompagnement de l'élève - base 100)	Temps complémentaire et connexe, (hors temps dédié à l'accompagnement de l'élève - en heures)
contrat à 57%	110	110h00
contrat à 50%	97	97h00

Les missions des Conseillers Pédagogiques

Dominique Parizot-D'Hooge	Marie-Laure Claeys
ce.cpc1-chenove@ac-dijon.fr	ce.cpc2-chenove@ac-dijon.ac-dijon.fr
Accompagnement des écoles élémentaires : <ul style="list-style-type: none"> - Projet dans les classes - Conseil de cycles - Aide, conseil et expertise - Elèves BEP ou perturbateurs : aide, participation aux ESS, équipes éducatives, observations en classe - Suivi des projets d'école - Accompagnement des directeurs - ... 	Accompagnement des écoles maternelles : <ul style="list-style-type: none"> - Projet dans les classes - Conseil de cycles - Aide, conseil et expertise - Elèves BEP ou perturbateurs : aide, participation aux ESS, équipes éducatives, observations en classe - Suivi des projets d'école - Accompagnement des directeurs - ...
Liaison école - collège	Recrutement des services civiques
Plan Mathématiques	Plan Français
Dossier EPS : IETS et Classes transplantées	Dossier EPS : natation et classes transplantées
Plan de compensation REP+	Suivi des règlements intérieurs
Instruction dans la famille	Instruction dans la famille
Suivi des enseignants : PEFS, M2 alternants Tout enseignant souhaitant une aide ou un accompagnement	
Stages, animations pédagogiques, formation REP+	



LE CAFIPEMF

Une nouvelle formule en une seule année :

- Épreuve d'admissibilité
- Deux épreuves d'admission
- 5 semaines de stage
- Une visite de l'IEN courant septembre : un compte-rendu de visite et une attestation de visite remise

Point de vigilance :

Chaque candidat doit se déclarer auprès de l'IEN qui pourra programmer la visite.

Le candidat ne pourra s'inscrire qu'à la condition de transmettre l'attestation de visite.

Le protocole sanitaire

	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4
Doctrine d'accueil	<ul style="list-style-type: none"> • Cours en présentiel en école primaire • Cours en présentiel au collège • Cours en présentiel au lycée 	<ul style="list-style-type: none"> • Cours en présentiel en école primaire • Cours en présentiel au collège • Cours en présentiel au lycée 	<ul style="list-style-type: none"> • Cours en présentiel en école primaire • Cours en présentiel au collège • Hybridation au lycée selon le contexte local 	<ul style="list-style-type: none"> • Cours en présentiel en école primaire • Hybridation pour les élèves de 4^e et 3^e avec jauge à 50 % • Hybridation au lycée avec jauge à 50 %
Protocole sanitaire	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains • Port du masque obligatoire en intérieur pour les personnels et les élèves à compter du collège (droit commun en extérieur) • Limitation des regroupements importants • Désinfection des surfaces fréquemment touchées une fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service 	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains • Port du masque obligatoire en intérieur pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire (droit commun en extérieur) • Limitation du brassage par niveau obligatoire • Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service 	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains • Port du masque obligatoire en intérieur et en extérieur pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire • Limitation du brassage par niveau obligatoire et par classe pendant la restauration dans le 1^{er} degré • Désinfection des tables, des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire, si possible, après chaque repas 	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains • Port du masque obligatoire en intérieur et en extérieur pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire • Limitation du brassage par niveau obligatoire et par classe pendant la restauration dans le 1^{er} degré • Désinfection des tables, des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire, si possible, après chaque repas
Activités physiques et sportives	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de restriction à l'exercice des activités physiques et sportives (APS) 	<ul style="list-style-type: none"> • Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur. En intérieur, absence de sports de contact et distanciation adaptée selon la pratique sportive 	<ul style="list-style-type: none"> • Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur pour les activités de basse intensité compatible avec le port du masque et les règles de distanciation 	<ul style="list-style-type: none"> • Activités physiques et sportives autorisées uniquement en extérieur et dans le respect d'une distanciation de 2 mètres
Protocole de contact-tracing	<ul style="list-style-type: none"> • Écoles : fermeture de la classe dès le 1^{er} cas et poursuite des apprentissages à distance • Collèges et lycées : <ul style="list-style-type: none"> - les élèves contact à risque sans vaccination complète poursuivent pendant 7 jours leurs apprentissages à distance - les élèves contact à risque justifiant d'une vaccination complète poursuivent les cours en présentiel 			

Le protocole sanitaire

- <https://www.education.gouv.fr/annee-scolaire-2021-2022-protocole-sanitaire-et-mesures-de-fonctionnement-324257>
- **FAQ en cours d'actualisation**

Le pass sanitaire ne doit en aucun cas être contrôlé à l'entrée des écoles et des établissements d'enseignement, que ce soit pour les élèves, les personnels ou les familles.

Il n'est notamment pas exigible pour ce qui concerne les réunions de prérentrée ou de parents d'élèves qui se dérouleront au sein des écoles ou établissements, et ce quel que soit le nombre de personnes regroupées.

*Les **réunions professionnelles de 50 personnes et plus** (assimilées à des séminaires professionnels) **organisées hors du lieu habituel de travail** sont en revanche soumises à pass sanitaire, et ce en application de la loi n° 2021-1040 du 5 août 2021 (art. 1^{er} II.-.2° c de la loi n° 2021-689 du 31 mai 2021 modifiée) et du décret n° 2021-1059 du 7 août 2021 (8° du I. de l'art. 47-1 du décret n° 2021-699 du 1^{er} juin 2021 modifié).*

Accueillir les parents en extérieur
Pour les parents de PS ou TPS, permettre à un seul
parent de rentrer.
Masques et gestes barrière

Actualisation du programme de maternelle BO du 24 juin 2021



Modification induite par l'**IO3A**
Loi Pour une école de la confiance

**PHILOSOPHIE &
ARCHITECTURE**
conservées

- Des ajustements sur :
 - des détails... qui **n'en sont pas**
 - des points d'évolution **plus marquants**

DOMAINE 1 :
Mobiliser le
langage dans
toutes ses
dimensions

DOMAINE 4 :
**Acquérir les
premiers outils
mathématiques**

Actualisation du programme de maternelle BO du 24 juin 2021

Domaine 1



CONSEQUENCES SUR LES ATTENDUS DE FIN DE CYCLE 1

**EXPLICITATION
des apprentissages**

**Pédagogie
adaptée aux plus
petits**

- Utiliser le **lexique appris en classe de façon appropriée.**
- **Reformuler le propos d'autrui.**
- Distinguer [et manipuler] des syllabes : scander les syllabes constitutives d'un mot, comprendre qu'on peut en ajouter, en supprimer, en inverser.
- Repérer et produire des rimes, des assonances.
- **Connaître le nom des lettres, savoir que leur nom peut être différent du son qu'elles transcrivent.**
- **Commencer** à faire le lien avec le son que codent les lettres.
- **Reconnaître son prénom dans les trois graphies et identifier les lettres qui le composent.**
- Copier en **cursive un mot ou une courte phrase dont le sens est connu.**

Actualisation du programme de maternelle BO du 24 juin 2021

Domaine 4

CONSEQUENCES SUR LES ATTENDUS DE FIN DE CYCLE 1

**APPRENTISSAGE
PAR LE JEU**

*Situations
concrètes*

- Dire la suite des nombres à partir d'un nombre donné (entre 1 et 30).
- Lire les nombres écrits en chiffres jusqu'à 10.
- Commencer à écrire les nombres en chiffres jusqu'à 10.
- Commencer à comparer deux nombres inférieurs ou égaux à 10 écrits en chiffres.
- Commencer à positionner des nombres les uns par rapport aux autres et à compléter une bande numérique lacunaire (les nombres en jeu sont inférieurs ou égaux à 10).
- Commencer à résoudre des problèmes de composition de deux collections, d'ajout ou de retrait, de produit ou de partage (les nombres en jeu sont tous inférieurs ou égaux à 10).

Actualisation du programme de maternelle BO du 24 juin 2021

ACADÉMIE DE DIJON
Cahier
Pédagogie

Direction des services éducatifs
de l'éducation nationale
de Côte-d'Or



<https://eduscol.education.fr/83/j-enseigne-au-cycle-1>

Ressources d'accompagnement

 Deux guides pour les apprentissages en maternelle	 Langue des signes française Programme de langue des signes française (LSF) des cycles 1 à 4	 Programme du cycle 1 en langue des signes française
 Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions	 Graphisme et écriture	 Acquérir les premiers outils mathématiques
 Explorer le monde du vivant, des objets et de la matière	 Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique	 Jouer et apprendre



Espace infothèque

Lectures à l'École : des listes de référence

Suivi et évaluation

Suivi et évaluation des apprentissages des élèves à l'école maternelle

<https://eduscol.education.fr/document/7883/download>

https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Cycle_2/34/6/2019_reco_pedago_primaire_bdef_1173346.pdf



Les formations

3 modalités de formation continue :

Les plans maths et français sous forme de « constellations »

Animations pédagogiques

Stages départementaux

Candidatures désignées

2 et 3 septembre

Spécificité de l'enseignement à l'école maternelle, formation des Titulaires Remplaçants

Semaine du 11/10

Formation PE débutants en maternelle



Les formations

Plans français et maths : formation par « constellations »

Formation au plus près du terrain **En français et en maths**
Par les CPC

8 enseignants
à partir de leurs besoins exprimés
Sur (à priori) 5 jours dans l'année

Par année dans la circonscription :
1/6 des enseignants en constellations maths
1/6 des enseignants en constellations français
4/6 en animations pédagogiques

**Un plan
sur 6 ans**

Cette année :
Tous les enseignants du REP+ dans le cadre du plan de compensation
Les enseignants de TPS/PS/MS et CM1/CM2 de la Cité éducative



Les formations

Animations pédagogiques

- 6h maths
- 6h français
- 6h « autres »

*Pour ceux qui ne sont pas
en constellations
uniquement*

Pour les 6h « autres » : **postuler sur GAIA** (fin septembre, informations à venir...)

*« Les premiers arrivés
seront les premiers
servis »*



Catalogue : Education musicale, Arts visuels, OCCE, CLEMI, journée de l'AGEEM, animations de la circo Maternelle, etc.

Les formations : dates à retenir

Journée SOLIDARITE

2 ½ journées

3h : Formation laïcité

Mercredi 22 septembre

En attente de précision

3h : date et thématique à préciser

Journée Cité éducative Bien-Etre

Mercredi 29 septembre

Toutes les écoles de Chenôve

3h : Conférence Anaïs Eche

Les compétences émotionnelles et sociales pour une gestion des conflits de manière pacifique

3h : ateliers autour du bien-être

Animation pédagogique

Mercredi 6 octobre

Toutes les écoles de la circonscription hors Chenôve

3h : Conférence Anaïs Eche

Les compétences émotionnelles et sociales pour une gestion des conflits de manière pacifique

Dans le cadre des 6 heures autres

STAGES AEE

14/09 : EE Violettes

10/12 : EE Carraz

07/01 : EE Fenay

L'EPS : enseignement obligatoire

1. Ressources : CPC, CPD (Mme Benoit), site – <http://eps21.ac-dijon.fr/>
2. Programmation : 108h annuelles, 4 champs d'apprentissage
3. PES (Parcours Educatif de Santé) : <https://eduscol.education.fr/cid105644/le-parcours-sante.html>
4. Priorité Nationale : SAVOIR NAGER
5 journées de formation et accompagnement CPC possible
5. Autre priorité : SAVOIR ROULER
3 journées de formation départementales en septembre
6. GENERATION 2024 : projet culturel – le pentathlon des Arts
<http://www.ac-dijon.fr/cid134395/label-generation-2024.html>
7. 30' APQ
<https://generation.paris2024.org/30-dactivite-physique-quotidienne>
8. IETS (note départementale sur le site eps21):
Chenôve et Longvic : ETAPS uniquement, projets validés, pas de clubs
Autres : délai 6 semaines (demander aide CPC pour projet)
Etudiants STAPS
Stagiaires BPJEPS ou DEJEPS

Agréments



Piscines :

- Tableaux avec dates
- Formulaires à compléter
- Piscines = pass sanitaire quand accueil public

Autres :

- Formulaires (renouvellements ou demandes)
- Attention aux délais (6 semaines avant / associer les écoles)
- Pass sanitaire ?

Sorties scolaires, Rencontres Sportives

Sorties scolaires :

- Réglementation : note de service départementale
- Sorties sans nuitées : directeur
- Sorties avec nuitées : délai de validation de 6 semaines, CPC contrôle uniquement le projet pédagogique, autres pièces au Rectorat.

Rencontres Sportives :

- inter-classes/ inter-écoles : coordonné par CPC
- avec partenaire extérieur : convention, aide possible du CPC



Les projets numériques

- L'accompagnement par l'ERUN, Régis Joyeux
- Les dispositifs de prêt de matériel
- Plan de relance, educonnect, ENT, ...
- Actions départementales
- RGPD

Dispositifs de prêt

4 classes disponibles : Tablettes, TICE,
Robot (+ Thymio) et Balado-diffusion

 <p>ACADÉMIE DE DIJON Direction des services départementaux de l'éducation nationale de Côte-d'Or</p> <p>numérique éducatif 21</p>	Candidature 2021 - 2022							
	à adresser à l'I.E.N. de la circonscription							
	<input type="checkbox"/>	Classe « Tablettes » (Canopé-DSDEN)						
	<input type="checkbox"/>	Classe d'accompagnement « TICE » (DSDEN)						
	<input type="checkbox"/>	Classe « Robots » (Canopé-DRNE-DSDEN)						
	<input type="checkbox"/>	Mallette « Programmation et robot éducatif » (DSDEN)						
<input type="checkbox"/>	Classe « Baladodiffusion » (DSDEN)							
Circonscription								
Commune - école								
Enseignant								
Classe - effectifs	CM2]:	CM1]:	CE2]:	CE1]:	CP]:	GS]:	MS]:	PS]:
Période souhaitée	<input type="checkbox"/> novembre-février <input type="checkbox"/> mars-juin							
<i>(Référez-vous à la présentation des dispositifs ci-jointe. Contactez votre animateur TICE pour une aide à la rédaction du projet)</i>								
Candidature motivée]: <i>(vous pouvez préciser que les sont vos attentes, dans quel projet plus global s'insère le travail avec ce matériel numérique, quels sont vos besoins en terme de formation et/ou d'accompagnement...)</i>								

Prêt de séries de livres

1. Pour l'ensemble de la circonscription :

- liste des séries de livres à consulter :

• <http://ien21-chenove.ac-dijon.fr/spip.php?article160>

- calendrier de réservation :

- https://lite.framacalc.org/mallette_litterature_chenove

Les séries sont à l'école élémentaire Mazué de Longvic et sont empruntables par période. Il faut venir les chercher et les rapporter.

2. Pour le REP+ :

- Liste des séries de livres existants dans les différentes écoles

- Contacter le directeur ou la directrice des écoles où sont les séries

Cherche école : questionnaire en ligne pré-rempli

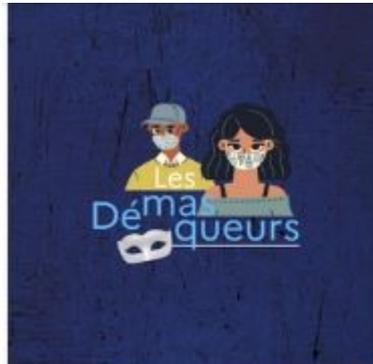
Educonnect : notification des nouveaux comptes

ENT : actualisation des listes

OTP

Chromebooks : les nouveaux répartis mardi 31/08, retour des CB dans chaque classe.

disponibles depuis le portail numérique
des enseignants et élèves



Les Démasqueurs

Activités de lecture critique et d'éducation aux médias, ayant pour but de débusquer les fausses informations.

ACCÉDER AUX ACTIVITÉS



Découvrir le Chromebook

Activités de découverte des Chromebooks destinées aux élèves de la métropole dijonnaise, équipés de ce matériel numérique.

ACCÉDER AUX ACTIVITÉS



Enquêtes au Palais

Activités de lecture-compréhension : réussirez-vous à éliminer les suspects et trouver le coupable ? Des enquêtes passionnantes.

ACCÉDER AUX ACTIVITÉS



Number Games Cycle 2



Number Games Cycle 3



Les enquêtes du Panda

Portail numérique des enseignants / élèves

<http://numedu21.ac-dijon.fr/portail/>



Portail numérique des enseignants

accéder à ses espaces privés



Portail Intranet Académique
(iProf, ARENA, LSU
m@gistère, annuaires, serveur
d'assistance, e-prim21...)



webmail académique



Owncloud
(espace de stockage en ligne,
hébergement académique)

chercher une information
sur le web



moteur de recherche



moteur de recherche

chercher une information
administrative



Ministère de
l'Éducation Nationale



Académie de
Dijon



DSDEN de la
Côte d'Or



circonscriptions du
1er degré

chercher une
ressource pédagogique



éduscol



banque de ressources
numériques pour l'école



éduthèque
(ressources pour les
enseignants)



vidéos
pédagogiques
pour tous



réseau Canopé



Prim à bord
(numérique éducatif)

communiquer, collaborer



ViaEduc
(réseau social des
enseignants)



messagerie
en ligne
(convention MEN)



traitement
de texte
collaboratif

se former



m@gistère
(plateforme de formation
à distance)



pédagogie 21
(portail pédagogique)

participer à une action
proposée en Côte d'Or



activité de
recherche
sur internet
(cycle 3)



activités
disciplinaires
avec les TICE
(cycle 2)



portail
d'activités
autonomes
(cycle 3)



écriture
poétique
et
microblog

Formations GAIA (mi sept)

- Écoles ENIR 2020 (LABEL) et Plan de relance : inscription automatique (public désigné).
- Pour les autres, inscription individuelle
- Plusieurs animations « numériques » :
«cartable numérique du remplaçant», «enseigner à distance C1, C2, C3» et «Je débute avec le numérique».
- Un tutoriel sera envoyé dans les écoles (infocirco)

RGPD



les formulaires papiers et/ou informatiques ou sur des plateformes numériques à chaque collecte de données à caractère personnel .

"Les données recueillies au sein de ce formulaire font l'objet d'un traitement par la DSDEN de Côte-d'Or afin de répondre à une mission d'intérêt public. Ces données ne sont pas conservées au delà deans. Les informations vous concernant, (ainsi que votre enfant), ne sont transmises qu'aux seules personnes en charge du traitement de la présente autorisation...."

Pour me contacter

Par mail à l'adresse : erun-chenove@ac-dijon.fr

téléphone : 03 45 21 52 37

La rentrée en musique

Développer la pratique musicale collective

Fréquenter des œuvres, des lieux de culture et la rencontre avec des artistes

L'acquisition de connaissances dans le champ des arts et de la culture

Tournée des écoles par l'équipe de circo



Remonter les actions prévues durant la semaine de rentrée

*Bonne
rentrée
à tous !*

**POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE**

académie
Dijon 

direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Côte-d'Or



ONDE

- dès la rentrée le 1er septembre, enregistrement de l'admission définitive des élèves
- date d'observation des effectifs : jeudi 17 septembre (date à partir de laquelle les directeurs d'écoles peuvent lancer le calcul des effectifs)
- date limite de validation des effectifs : lundi 21 septembre à minuit

 MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

ONDE

Outil numérique pour la direction d'école

Modification dans la gestion des classes de CP et CE1 (dédoublées)

Modification d'une classe

- Ajout du bloc « Dédoublement », ce bloc disparaît si une classe autre que CP et/ou CE1 est cochée

Modification de la classe CP CE1 ✓ Valider ✕ Annuler

Classe

Année scolaire: 2018-2019

Libellé court: CP CE1 *

Libellé long: 2,CP *

Niveaux:

<input type="checkbox"/> TPS	<input checked="" type="checkbox"/> CP	<input type="checkbox"/> CM1
<input type="checkbox"/> PS	<input checked="" type="checkbox"/> CE1	<input type="checkbox"/> CM2
<input type="checkbox"/> MS	<input type="checkbox"/> CE2	
<input type="checkbox"/> GS		

Dédoublement:

- Classe dédoublée ⓘ
- Salle partagée ⓘ
- Co-enseignement ⓘ

Enseignants ➕ Ajouter

CM/tit	NOM	prénom	Intervenant extérieur	
Mme	_____	_____	Non	Dechoer
Mme	_____	_____	Non	Dechoer

✓ Valider ✕ Annuler

Educonnect accès au LSU pour les parents

Quand le présenter aux parents ; réunion de rentrée, rendez-vous ...

The screenshot shows the Educonnect website interface. At the top, there is a navigation bar with a home icon, 'LIENS UTILES', 'VEILLE ÉDUCATIVE', 'ADMINISTRATIF', 'PÉDAGOGIQUE', 'LIENS UTILES', and 'FIL ROUGE'. Below this, the breadcrumb 'Accueil > Le portail Educonnect' is visible. The main heading is 'Les TICE' with a sub-heading 'Le portail Educonnect'. The text explains that the portal is for parents to access their child's Unique School Book (LSU) and provides instructions on how to use the account management application. A grid of five document icons is shown, each with a PDF icon: 'Pas à pas educonnect', 'Présentation educonnect', 'Educonnect_conseils_suite', 'Flyer administration des comptes', and 'Flyer parents'. To the right, there is a 'DANS LA MÊME RUBRIQUE' section with a list of links. Further right is a login section titled 'ACCÈS ESPACE RÉSERVÉ' with fields for 'Login ou adresse email' and 'Mot de passe', and a 'Valider' button. Below the login section is contact information for 'I.E.N. CHENÔVE' and a 'Plus d'informations' link. At the bottom right, there is an 'ACTUALITÉS' section with a photo and the text 'Horaires des écoles de Côte-d'Or à la rentrée 2018'. The footer contains the URL 'dijon.fr/spip.php?article253'.

LIENS UTILES VEILLE ÉDUCATIVE ADMINISTRATIF PÉDAGOGIQUE LIENS UTILES FIL ROUGE Article (253) Recalculer cette page

Accueil > Le portail Educonnect

Les TICE

Le portail Educonnect

Le portail Educonnect est aujourd'hui proposé aux familles des élèves scolarisés en élémentaire, pour accéder aux données du Livret Scolaire Unique de leur enfant.

L'application d'Administration des comptes Educonnect est accessible depuis l'onglet "Intranet, Référentiels et Outils" du portail Arena.

Le déploiement d'Educonnect peut se faire à l'occasion de la transmission des bilans périodiques ou de fin de cycle, mais également pour transmettre des attestations contenues dans le LSU (savoir nager, sécurité routière, etc).

Voici ci-dessous les documents pour vous aider à mener à bien la création des compte et la communication auprès des parents :

 Pas à pas educonnect	 Présentation educonnect	 Educonnect_conseils_suite
 Flyer administration des comptes	 Flyer parents	

DANS LA MÊME RUBRIQUE

- Le portail Educonnect
- Navigation sur internet en toute sécurité
- Transformer son smartphone ou sa tablette en visualiseur
- Les sites d'école
- Antivirus gratuit pour le personnel enseignant
- Espace de mutualisation TNI
- Chenôve
- Sites utiles pour créer des contenus interactifs
- Créer des contenus pour vidéo-projecteur
- Outils pour le TBI
- Créer des activités en ligne avec Learning Apps

ACCÈS ESPACE RÉSERVÉ

Login ou adresse email :
atice

Mot de passe :

Rester identifié quelques jours

Valider

I.E.N. CHENÔVE

11 B Boulevard Rembrandt
BP 56062
21060 Dijon Cedex
tél. : 03 45 21 52 06
fax : 03 80 38 48 44
Mél. : ien.chenove@ac-dijon.fr

[Plus d'informations](#)

ACTUALITÉS



Horaires des écoles de Côte-d'Or à la rentrée 2018

DSDEN de la Côte-d'Or
E-PRIM21

dijon.fr/spip.php?article253